

→ Les missions

Les CAMSP mettent en œuvre leurs actions dans le cadre des 5 missions définies par l'annexe 32 bis :

- Dépistage et **diagnostic précoce** des troubles auditifs et visuels.
- **Prévention** ou réduction de l'aggravation des handicaps par une prise en charge globale du développement de l'enfant.
- **L'accompagnement familial** pour soutenir et guider les parents tout au long du processus d'annonce du handicap, du parcours de soins,

d'accompagnement et d'orientation des jeunes enfants.

- Soutien et aide à l'accompagnement social et éducatif.
- Activités de **soins**, internes ou externes, individuels ou en groupe.

En tant que CAMSP spécialisés, une sixième mission positionne les CAMSP comme centres ressources, de formation et d'information auprès des différents partenaires. À ce titre, les établissements proposent sur demande aux professionnels une consultation d'ouvrages spécialisés.



→ Les infos pratiques

Accès

Les CAMSP

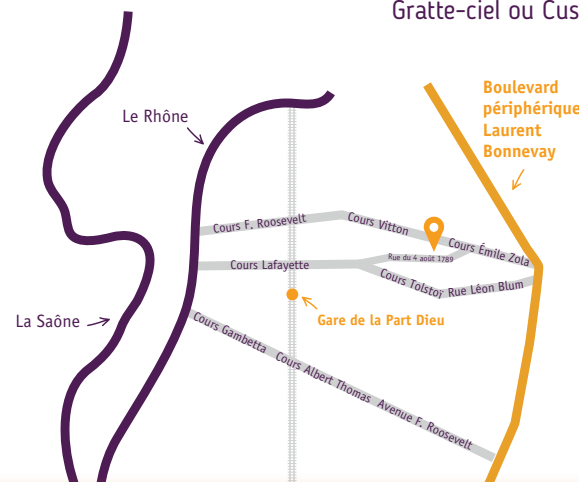
Entrée commune
au 158 et 158 Bis
Rue du 4 Août 1789
69100 VILLEURBANNE

Transports en commun

- Métro ligne A (Flachet)

Voiture

- du périphérique, sortie Villeurbanne Gratte-ciel ou Cusset



Ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h à 17h

CAMSP Déficience Auditive

☎ DA : 04 78 37 57 47
@. camspda@lespep69.org

CAMSP Déficience Visuelle

☎ DV : 04 78 03 70 83
@.camspdv@lespep69.org
www.camsp.lespep69.org

Permanences téléphoniques

Lundi, mardi, jeudi
de 9h à 17h

Mercredi
de 9h à 16h

Vendredi
de 9h à 15h



Les CAMSP sont gérés
par l'ADPEP 69
www.lespep69.org

CENTRES D'ACTION
MÉDICO-SOCIALE
PRÉCOCE

Déficiences Auditive et Visuelle

Conception graphique : Résonance publique



Les objectifs CAMSP Déficience Auditive

Accueillir & accompagner

l'enfant de 0 à 6 ans et sa famille
dès le diagnostic.

Soutenir

la communication
et le développement global de l'enfant.

Faciliter

l'accès au langage oral.

Proposer

des aides à la communication :

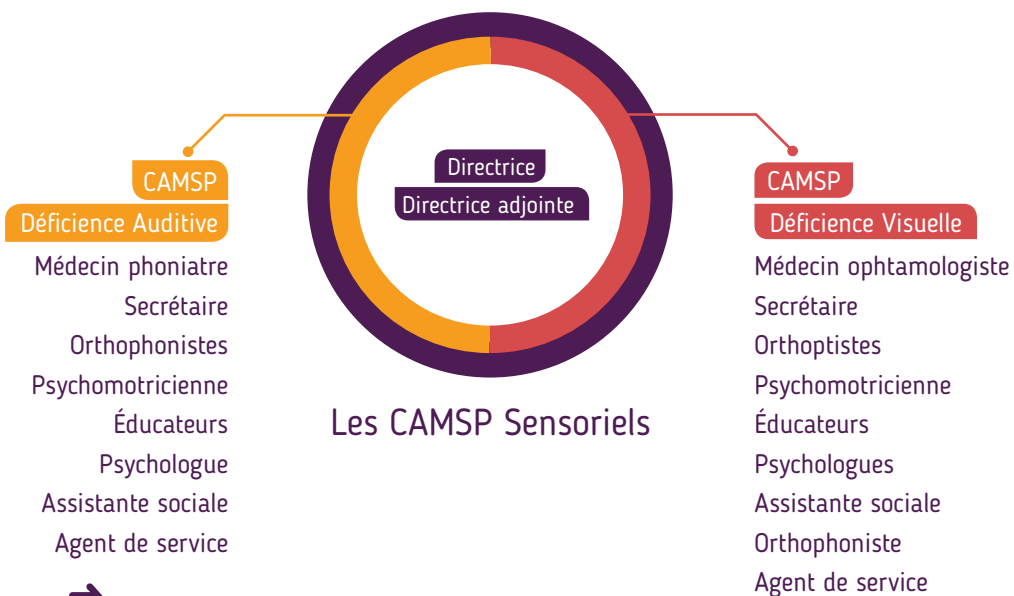
- Langage Parlé Complété (L.P.C.)

- Français signé
- Langue des Signes Française (L.S.F.).

Aider & favoriser

l'intégration de l'enfant en collectivité.

Les équipes pluridisciplinaires



Les objectifs CAMSP Déficience Visuelle

Accueillir & accompagner

l'enfant de 0 à 6 ans et sa famille
dès le diagnostic.

Soutenir

les différents domaines
de développement de l'enfant.

Faciliter

les interactions avec autrui
et la découverte de l'environnement.

Proposer

des interventions complémentaires :

- Séances éducatives et de soin
- Aide et soutien aux parents
- Déplacement dans les lieux de vie.

Aider & favoriser

la socialisation et la scolarisation
de l'enfant.